QUALITECH INSPECTIONS
✉ 59 Rue de Ponthieu - Bureau 562
75008 PARIS
contact@qualitech-inspections.fr

RAPPORT DE VÉRIFICATION DES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL
Appareils de levage – Arrêté du 1er Mars 2004
Grues mobiles – Grues auxiliaires – Chariots de portée variable
Engins de terrassements équipés en levage

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce document que si nécessaire

COMMANDE N° :	AHP202602-117	01	Page 1/6

Vérification à la demande de :	SPAC 76 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 92230 GENEVILLIERS
Lieu de vérification :	SPAC 76 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 92230 GENEVILLIERS

NATURE DE VÉRIFICATION :	Périodique	**AUTRE :**	Semestrielle

DATE DE VÉRIFICATION :	12.02.2026	**VÉRIFICATEUR :**	Mr BOULEMSAMER SAMI
ACCOMPAGNÉ PAR :	Mme NATHALIE	**FONCTION :**	RESPONSABLE SPAC

ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL VÉRIFIÉ :			GRUE AUXILLIAIRE SUR PORTEUR		
MARQUE :	PM GROUP SPA	**TYPE :**	PM 18 S23 TP	**N° DE PARC :**	P 210 3551
N° DE SÉRIE :	61530012813	**ANNÉE :**	2018	**CE**	OUI

HEURES / KILOMÈTRES :	137 272 km
GÉOLOCALISATION :	

☒ **Sans observation**

☐ **Avec observation**

Rapport remis à :	**Signature du vérificateur :**	**Date de remise du rapport :**
SPAC		12.02.2026

CARACTÉRISTIQUES

CHARGE AU BRIN (Kg)		MOUFLAGE MAXI (BRIN)	

CHARGES MAXIMUM D'UTILISATION (flèche de base)

AVEC STABILISATEURS	PORTÉE MINI	PORTÉE MAXI
PORTÉE (m)	4	10
CHARGE (Kg)	3 850	1 400

SANS STABILISATEURS		
PORTÉE (m)		
CHARGE (Kg)		

DESCRIPTION LE JOUR DE LA VÉRIFICATION				
Fléche / volée / Fléchette	C – Poids Tourelle/Chassis	Mouflage : Treuil 1/Treuil 2	Organe de Préhension	Haubanage
Flèche et allonge hydraulique	En position fixe sur l arrière du Chariot		Crochet simple et linguet de sécurité	Sans

Nota :

AVIS : B = Présence/Réalisation/Bon état de conservation, SO = Sans Objet, IN = Inexistant, NV = Non Vérifié, VR = Voir Résultat

REPÈRE	OBJET	AVIS	COMMENTAIRES
A	**ACCÈS INSTALLES A DEMEURE**		
A.1	Accès au(x) poste(s) de conduite – Maintenance	SO	
B	**CHÂSSIS – PORTEUR (fixe/mobile)**		
B.1	Châssis (traverse, longerons, fixation du faux châssis)	B	Ensemble mécano soudé et boulonné
B.2	Organes de roulement (pneumatiques, chenilles)	B	Pneumatique du porteur
B.3	Stabilisateur – Maintient de route	B	2 stabilisateurs
C	**CHARPENTE**		
C.1	Tourelle – Colonne	B	Tourelle sur couronne et pignon.
C.2	Flèche – Haubans – Contre poids	B	
D	**SOURCE D'ÉNERGIE**		
D.1	Dispositif de séparation générale	B	Sectionneur gérérale manuel.
D.2	Équipement – Canalisation – Enrouleur	B	
E	**ÉCLAIRAGE INCORPORÉ A L'APPAREIL**		
E.1	Éclairage de travail – Poste de conduite	B	En position sur la grue
F	**POSTE DE CONDUITE**		
F.1	Protection contre les chutes de hauteurs -	B	

REPÈRE	OBJET	AVIS	COMMENTAIRES
F.2	Protection du conducteur (toit, FOPS et ROPS)	B	Protection suivant les normes UE lisible depuis le poste de commande
F.3	Visibilité (vitrage, essuie glace, rétroviseur)	SO	
F.4	Chauffage – Extincteur – Siège	B	Présent sur le site
G	**ORGANE DE SERVICE ET DE MANŒUVRE**		
G.1	Mise en marche – Arrêt normal – Sélecteur – Indicateur	B	Assuré par une clef extractible
G.2	Identification des organes de service – Retour au point neutre	B	
G.3	Arrêts accessibles (urgence)	B	
G.4	Avertisseurs sonores et lumineux	B	Avertisseur sonore et lumineux
H	**SUSPENTES – TAMBOURS – POULIES – DISPOSITIFS DE PRÉHENSION**		
H.1	Câbles – Chaînes	SO	
H.2	Tambours – Poulies – Noix – Pignons – Carters	B	
H.3	Moufles – Crochets – Linguets de sécurité – Dispositif de préhension	B	Crochet simple et linguet de sécurité.
I	**MÉCANISME**		
I.1	Groupes moto réducteurs – Vérins – Canalisation	B	
I.2	Organe de transmission accouplement – Protection des organes mobiles	B	Parties visibles et accessibles.

REPÈRE	OBJET	AVIS	COMMENTAIRES
I.3	Frein des mouvements concourant au levage	B	Assuré par le limiteur de pression
I.4	Freins du mouvement d'orientation	SO	
I.5	Freins du mouvement de translation	B	
J	**DISPOSITIF DE SÉCURITÉ**		
J.1	Limiteur de course des mouvements concourant au levage hors course – Autre limiteur	B	Assuré par contacteurs électriques et fin de course levage par butée mécanique
J.2	Limiteur de charge	SO	
J.3	Limiteur de moment	B	Correct avec la charge de 1000 Kgs
J.4	Limiteur d'orientation	SO	
J.5	Limiteur de devers	SO	Indictauer de devers en cabine
K	**PRESCRIPTION DIVERSES**		
K.1	Affichage capacité tableau des charges		Apposé face au poste de commande
K.2	Consignes de sécurité (lisibilité)		Lisible depuis le poste de commande
K.3	Notice d'instruction		Extrait
K.4	Déclaration de conformité – Marquage CE – Certificat de conformité		Extrait

ÉPREUVES – ESSAIS

L			
L.1	Essais	B	Essai réalisé à la charge de 1000 kgs
L.2	Épreuve		

RAPPEL DES CARACTÉRISTIQUES		ÉPREUVES			
Configuration	Charge	Dynamique Coefficient :	Statique Coefficient :		
Portée (m)	(Kg)	Charge (Kg)	Charge (Kg)	Durée	Position

REPÈRE	
	ETAT DE CONSERVATION ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT AUCUNE ANOMALIE DÉCELÉE.

L'examen d'adéquation est exclu de la mission. Il peut faire l'objet, sur demande d'une mission particulière.
Rappel : Au titre de la réglementation qui est applicable à l'utilisateur de l'équipement, l'utilisateur doit réaliser l 'examen d'adéquation avant toute mise ou remise en service d'un appareil de levage.

C'est au chef d'établissement d'utilisateur qu'il appartient de décider, au regard des informations portées dans ce rapport, notamment à la page résultat, de la mise, de la remise ou du maintien en service de l'appareil. Il doit consigner sa conclusion sur le registre de sécurité.